

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE ÈS LETTRES

Plan d'études en Archéologie (70 crédits ECTS)

Version du 20.09.12 15:54

Approuvé par l'Assemblée de section le
Approuvé par le Conseil de Faculté le
Adopté par la Direction le

Tous les crédits indiqués dans ce document sont des crédits ECTS.

Présentation de la discipline

L'archéologie propose un discours sur le passé à partir de documents matériels (vestiges de constructions, mobilier, restes organiques, données stratigraphiques et représentations figurées) à l'épreuve d'un ensemble de méthodes. Son enseignement à la Section des sciences de l'Antiquité (ASA) se concentre sur l'étude de l'Antiquité et de l'Âge du Fer européen, dans le cadre de deux sous-disciplines (spécialisation en master) : l'archéologie classique (monde hellénique, Italie) et l'archéologie provinciale romaine (monde celtique, provinces occidentales et orientales de l'Empire, transition entre l'Antiquité et le Moyen Âge). Il insiste sur une analyse anthropologique des données et leur confrontation avec les sources écrites (textes, épigraphie). Pour cette raison, le plan d'études d'archéologie comprend des enseignements d'histoire ancienne, d'épigraphie ou de numismatique, dispensés à l'ASA. Un accent est également mis sur la formation pratique avec des enseignements consacrés à l'analyse et à la publication de matériel archéologique (céramique, objets métalliques, verre, enduits peints, etc.) et des stages de fouilles, de prospection archéologique ou de muséographie. Cette formation professionnalisante occupe ainsi une partie importante du programme d'archéologie en Bachelor.

Résumé des objectifs de formation

Propédeutique

Au terme de la partie propédeutique, les étudiants seront à l'aise avec les techniques de fouille archéologique acquises lors d'une première expérience dans le cadre d'un chantier-école de l'ASA et seront aptes à :

- identifier et utiliser les différentes méthodes de recherche,
- identifier les différents types de documents disponibles, fixer le cadre spatio-temporel et identifier les réalisations caractéristiques des principales cultures de l'Antiquité et de la Protohistoire tardive,
- dégager des éléments factuels, reconnaître les principaux monuments, éléments architecturaux et décoratifs et types d'objets caractéristiques d'une période ou d'une civilisation antique,
- percevoir la dimension subjective d'un document archéologique et prendre conscience du caractère non définitif des thèses et interprétations archéologiques,
- mener une recherche bibliographique et mettre en forme une bibliographie selon les normes de la discipline.

Seconde partie

Au terme de la seconde partie, les étudiants seront aptes à :

- analyser les différents corpus documentaires disponibles,
- élaborer des hypothèses scientifiques sur une problématique archéologique en combinant des informations provenant de différents supports et publiés dans différentes langues,
- exposer une réflexion de manière structurée et argumentée, tant à l'oral qu'à l'écrit,
- rédiger un travail de séminaire ou un examen (oral et/ou écrit) en langue française,
- contrôler une traduction en langue moderne d'un texte grec ou latin à partir des connaissances grammaticales et syntaxiques acquises dans l'une des deux langues anciennes,
- recourir aux techniques élémentaires en épigraphie ou en numismatique,
- gérer des sondages pendant des fouilles archéologiques (documentation, dessins, stratigraphie, technique de fouille),
- définir les périodes historiques liées aux différents secteurs de l'archéologie, analyser et commenter des structures, du mobilier et tous les autres témoins de l'art et de l'artisanat antiques, en respectant les canons méthodologiques de la discipline, recourir à des démarches empruntées à différentes approches archéologiques,
- mettre en relation des domaines variés relevant des différentes disciplines des sciences de l'Antiquité (histoire ancienne, épigraphie, numismatique, philologie classique, philosophie antique, histoire des religions antiques, etc.), afin de recourir à des méthodes ou à des démarches empruntées à d'autres disciplines des sciences humaines (histoire, sociologie, anthropologie, etc.).

Structure du plan d'études

20	BA-ARCH-1-10 Enseignements de base en archéologie	20				
PROPÉDEUTIQUE	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 80%;">BA-ARCH-1-1010 Introduction à l'archéologie et techniques de base</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td>BA-ARCH-1-1020 Histoire ancienne*</td> <td></td> </tr> </table>		BA-ARCH-1-1010 Introduction à l'archéologie et techniques de base		BA-ARCH-1-1020 Histoire ancienne*	
BA-ARCH-1-1010 Introduction à l'archéologie et techniques de base						
BA-ARCH-1-1020 Histoire ancienne*						
* Règles particulières pour les étudiants qui ont l'histoire ancienne comme discipline de Bachelor.						

50	BA-ARCH-2-10 Archéologie classique et provinciale	25						
SECONDE PARTIE	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 80%;">BA-ARCH-2-1010 Archéologie classique</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">10.5</td> </tr> <tr> <td>BA-ARCH-2-1020 Archéologie provinciale romaine</td> <td style="text-align: center;">10.5</td> </tr> <tr> <td>BA-ARCH-2-1030 Approfondissement en archéologie classique ou provinciale romaine</td> <td style="text-align: center;">4</td> </tr> </table>		BA-ARCH-2-1010 Archéologie classique	10.5	BA-ARCH-2-1020 Archéologie provinciale romaine	10.5	BA-ARCH-2-1030 Approfondissement en archéologie classique ou provinciale romaine	4
BA-ARCH-2-1010 Archéologie classique	10.5							
BA-ARCH-2-1020 Archéologie provinciale romaine	10.5							
BA-ARCH-2-1030 Approfondissement en archéologie classique ou provinciale romaine	4							
BA-ARCH-2-20 Méthodologie et formation pratique								
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 80%;">BA-ARCH-2-2010 Analyse et publication du matériel</td> <td style="width: 20%; text-align: center;">6</td> </tr> <tr> <td>BA-ARCH-2-2020 Archéométrie et techniques de fouille</td> <td style="text-align: center;">3</td> </tr> <tr> <td>BA-ARCH-2-2030 Formation pratique</td> <td style="text-align: center;">10</td> </tr> </table>			BA-ARCH-2-2010 Analyse et publication du matériel	6	BA-ARCH-2-2020 Archéométrie et techniques de fouille	3	BA-ARCH-2-2030 Formation pratique	10
BA-ARCH-2-2010 Analyse et publication du matériel	6							
BA-ARCH-2-2020 Archéométrie et techniques de fouille	3							
BA-ARCH-2-2030 Formation pratique	10							
BA-HANC-2-30 Approfondissement en histoire ancienne								
6								

1 – PROPÉDEUTIQUE

Obligatoire / 20 crédits / évaluation à moyenne

Évaluation de la partie propédeutique : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 20 crédits prévus au plan d'études. La réussite de la partie propédeutique est subordonnée à l'obtention d'une moyenne minimale de 4.00, calculée sur les notes — pondérées par les coefficients — obtenues aux évaluations, sous réserve de l'article XX du Règlement d'études du Baccalauréat universitaire ès Lettres sur les notes éliminatoires.

BA-ARCH-1-10 – Enseignements de base en archéologie

Obligatoire / 20 crédits

La partie propédeutique est constituée de deux modules obligatoires : BA-ARCH-1-1010 – Introduction à l'archéologie et techniques de base et BA-ARCH-1-1020 – Histoire ancienne.

BA-ARCH-1-1010 – Introduction à l'archéologie et techniques de base

Obligatoire

L'étudiant s'inscrit aux enseignements du module et remplit les conditions fixées pour les évaluations qui leur sont associées.

Enseignement	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Techniques de recherche et notions de base	2	Annuel	C/TP	Obligatoire	3
Archéologie classique	2	Annuel	C	Obligatoire	3
Archéologie provinciale romaine A	1	Semestriel	C	Obligatoire	1.5
Archéologie provinciale romaine B	1	Semestriel	C	Obligatoire	1.5
Stage de fouilles archéologiques	120	Bloc (été)	T	Obligatoire	5

Évaluation	Coeff.	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Techniques de recherche et notions de base	4	Ven	Obligatoire	3
Archéologie classique	2	Ven	Obligatoire	3
Archéologie provinciale romaine	2	Ven	Obligatoire	3
Fouilles archéologiques	2	Vpn	Obligatoire	5

BA-ARCH-1-1020 – Histoire ancienne

Obligatoire

Le sous-module BA-ARCH-1-102010 – Histoire ancienne s'adresse exclusivement aux étudiants qui n'ont pas l'histoire ancienne comme discipline de Bachelor.

Le sous-module de remplacement BA-ARCH-1-102020 s'adresse exclusivement aux étudiants qui ont l'histoire ancienne comme discipline de Bachelor.

BA-ARCH-1-102010 – Histoire ancienne

Optionnel

L'étudiant s'inscrit à l'enseignement du module et remplit les conditions fixées pour l'évaluation qui lui est associée.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Introduction à l'histoire ancienne	2	Annuel	C	Obligatoire	6

Évaluations	Coeff.	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Introduction à l'histoire ancienne	2	Vcn	Obligatoire	6

BA-ARCH-1-102020 – Sous-module de remplacement (remplace l'histoire ancienne)

Optionnel

Ce sous-module de remplacement s'adresse exclusivement aux étudiants qui ont également l'histoire ancienne comme discipline de Bachelor.

L'étudiant s'inscrit aux enseignements de son choix et remplit les conditions fixées pour les évaluations qui leur sont associées pour un total de 6 crédits au moins.

Enseignements	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Ens. 1 dans un domaine proche de l'archéologie	varia	varia	varia	Optionnel	3 ou varia
Ens. 2 dans un domaine proche de l'archéologie	varia	varia	varia	Optionnel	3 ou varia
...					

Évaluations	Coeff.	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Éval. en lien avec l'ens. 1 dans un domaine proche de l'archéologie	1	Varia	Optionnel	3 ou varia
Éval. en lien avec l'ens. 2 dans un domaine proche de l'archéologie	1	Varia	Optionnel	3 ou varia
...				

2 – SECONDE PARTIE

Obligatoire / 50 crédits

Évaluation de la seconde partie : L'étudiant doit se présenter à l'ensemble des évaluations requises pour l'obtention des 50 crédits prévus au plan d'études. La réussite de la seconde partie est subordonnée à l'obtention d'évaluations suffisantes pour un total de 40 crédits au moins, sous réserve de l'article XX du Règlement d'études du Baccalauréat universitaire ès Lettres.

La seconde partie est constituée de trois étapes obligatoires : BA-ARCH-2-10 – Archéologie classique et provinciale romaine (25 crédits), BA-ARCH-2-20 – Méthodologie et formation pratique (19 crédits), BA-ARCH-2-30 – Approfondissement en histoire ancienne (6 crédits).

BA-ARCH-2-10 – Archéologie classique et provinciale romaine

Obligatoire / 25 crédits

L'étape BA-ARCH-2-10 est constituée de trois modules obligatoires : BA-ARCH-2-1010 – Archéologie classique (10.5 crédits), BA-ARCH-2-1020 – Archéologie provinciale romaine (10.5 crédits), et BA-ARCH-2-1030 – Approfondissement en archéologie classique ou provinciale romaine (4 crédits).

Dans cette étape, l'étudiant doit se présenter à deux examens. L'un des deux doit être écrit, l'autre oral.

BA-ARCH-2-1010 – Archéologie classique

Obligatoire / 10.5 crédits / évaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit aux enseignements de son choix et remplit les conditions fixées pour les validations qui leur sont associées pour un total de 6 crédits. L'étudiant se présente également à l'examen d'archéologie classique.

Enseignement	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Ens. 1 en Archéologie classique	2	Semestriel	C/S	Optionnel	3
Ens. 2 en Archéologie classique	2	Semestriel	C/S	Optionnel	3
...					

Évaluation	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Validation en lien avec l'ens. 1 en Archéologie classique	Vm	Optionnel	3
Validation en lien avec l'ens. 2 en Archéologie classique	Vm	Optionnel	3
...			
Archéologie classique	E/O	Obligatoire	4.5

BA-ARCH-2-1020 – Archéologie provinciale romaine

Obligatoire / 10.5 crédits / évaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit aux enseignements de son choix et remplit les conditions fixées pour les validations qui leur sont associées pour un total de 6 crédits. L'étudiant se présente également à l'examen d'archéologie provinciale romaine.

Enseignement	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Ens. 1 en Archéologie provinciale romaine	2	Semestriel	C/S	Optionnel	3
Ens. 2 en Archéologie provinciale romaine	2	Semestriel	C/S	Optionnel	3
...					

Évaluation	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Validation en lien avec l'ens. 1 en Archéologie provinciale romaine	Vm	Optionnel	3
Validation en lien avec l'ens. 2 en Archéologie provinciale romaine	Vm	Optionnel	3
...			
Archéologie provinciale romaine	E/O	Obligatoire	4.5

BA-ARCH-2-1030 – Approfondissement en archéologie classique ou provinciale romaine

Obligatoire / 4 crédits / évaluation à crédits

Prérequis : avoir suivi au moins un enseignement dans le module BA-ARCH-2-1010 – Archéologie classique ou dans le module BA-ARCH-2-1020 – Archéologie provinciale romaine, selon l'orientation retenue pour l'approfondissement.

L'étudiant s'inscrit à un enseignement du module, au choix, et remplit les conditions fixées pour la validation qui lui est associée.

Enseignement	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Ens. 1 en Archéologie classique	2	Semestriel	C/S	Optionnel	4
Ens. 2 en Archéologie classique	2	Semestriel	C/S	Optionnel	4
...					
Ens. 1 en Archéologie provinciale romaine	2	Semestriel	C/S	Optionnel	4
Ens. 2 en Archéologie provinciale romaine	2	Semestriel	C/S	Optionnel	4
...					

Évaluation	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Approfondissement en archéologie classique	Ven	Optionnel	4
Approfondissement en archéologie provinciale romaine	Ven	Optionnel	4

BA-ARCH-2-20 – Méthodologie et formation pratique

Obligatoire / 19 crédits

L'étape BA-ARCH-2-20 est constituée de trois modules obligatoires : BA-ARCH-2-2010 – Analyse et publication du matériel (6 crédits), BA-ARCH-2-2020 – Archéométrie et techniques de fouilles (3 crédits), et BA-ARCH-2-2030 – Formation pratique (10 crédits).

BA-ARCH-2-2010 – Analyse et publication du matériel

Obligatoire / 6 crédits / évaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit aux enseignements de son choix et remplit les conditions fixées pour les validations qui leur sont associées pour un total de 6 crédits.

Enseignement	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Analyse et publication du matériel archéologique I	2	Annuel	C/TP	Optionnel	3
Analyse et publication du matériel archéologique II	2	Annuel	C/TP	Optionnel	3
Analyse et publication du matériel architectural	2	Annuel	C/TP	Optionnel	3

Évaluation	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Analyse et publication du matériel archéologique I	Ve	Optionnel	3
Analyse et publication du matériel archéologique II	Ve	Optionnel	3
Analyse et publication du matériel architectural	Ve	Optionnel	3

BA-ARCH-2-2020 – Archéométrie et techniques de fouilles

Obligatoire / 3 crédits / évaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit aux enseignements du module et remplit les conditions fixées pour les évaluations qui leur sont associées.

Enseignement	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Archéométrie et techniques de fouilles I	2	Semestriel	C	Obligatoire	1.5
Archéométrie et techniques de fouilles II	2	Semestriel	C	Obligatoire	1.5

Évaluation	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Archéométrie et techniques de fouilles I	Ve	Obligatoire	1.5
Archéométrie et techniques de fouilles II	Ve	Obligatoire	1.5

BA-ARCH-2-2030 – Formation pratique

Obligatoire / 10 crédits / évaluation à crédits

L'étudiant s'inscrit au stage obligatoire du module ainsi qu'à l'un des stages optionnels de son choix, et remplit les conditions fixées pour les évaluations associées à ces stages.

Enseignement	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Stage de fouilles archéologiques	120	Bloc	T	Obligatoire	5
Stage de fouilles archéologiques	120	Bloc	T	Optionnel	5
Stage de post-fouilles	120	Bloc	T	Optionnel	5
Stage de prospection archéologique	120	Bloc	T	Optionnel	5
Stage d'étude de matériel archéologique	120	Bloc	T	Optionnel	5
Stage de muséographie	120	Bloc	T	Optionnel	5

Évaluation	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Stage de fouilles archéologiques	Vp	Obligatoire	5
Stage de fouilles archéologiques	Vp	Optionnel	5
Stage de post-fouilles	Vp	Optionnel	5
Stage de prospection archéologique	Vp	Optionnel	5
Stage d'étude de matériel archéologique	Vp	Optionnel	5
Stage de muséographie	Vp	Optionnel	5

BA-ARCH-2-30 – Approfondissement en histoire ancienne

Obligatoire / 6 crédits / évaluation à crédits

Dans cette étape, l'étudiant s'inscrit aux enseignements de son choix — en respectant les prérequis, le cas échéant — et remplit les conditions fixées pour les validations qui leur sont associées pour un total de 6 crédits.

Enseignement	H. hebd.	A/S	Type	Obl./opt.	ECTS
Épigraphie latine. Introduction	2	Semestriel	C/TP	Optionnel	3
Épigraphie latine. Approfondissement	2	Semestriel	C/S	Optionnel	3
Numismatique romaine	2	Semestriel	C/TP	Optionnel	3
Numismatique celtique	2	Semestriel	C/S	Optionnel	3

Numismatique grecque	2	Semestriel	C/S	Optionnel	3
Épigraphie grecque	2	Semestriel	C/S	Optionnel	3
Grec épigraphique pour non-helléniste (atelier)	1 + bloc	Semestriel	C/TP	Optionnel	3

Évaluation	Modalité	Obl./opt.	ECTS
Épigraphie latine. Introduction	Vm	Optionnel	3
Épigraphie latine. Approfondissement	Vm	Optionnel	3
Numismatique romaine	Vm	Optionnel	3
Numismatique celtique	Vm	Optionnel	3
Numismatique grecque	Vm	Optionnel	3
Épigraphie grecque	Vm	Optionnel	3
Grec épigraphique pour non-helléniste	Vp	Optionnel	3